

C.É. 21-05-12

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Centre de formation professionnelle Maurice-Barbeau
PROCÈS-VERBAL de la réunion tenue à 12 h, le 12 mai 2021 via Teams

PRÉSENCES : Stacy Avoine, élève en photographie
Pierre Boisvert, enseign. photographie
Catherine Cantin, E.M.S. Ingénierie
Cynthia Desbiens, enseign. dessin de bâtiment
Véronique Desjardins, élève en photographie
Lanie Desrochers, directrice générale option travail
Maxime Labbé, gestionnaire administratif d'établissement
Isabelle Myrand, conseillère d'orientation
Marie-Claude Rousseau, agente de bureau

ÉGALEMENT PRÉSENT : Daniel Frenette, directeur

ABSENTS : Patrice Prud'homme, directeur adjoint
Jean-François Roy, enseign. lancement

AGIT COMME SECRÉTAIRE : Isabelle Giguère, secrétaire de centre

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Lanie Desrochers souhaite la bienvenue à tous. Après vérification du quorum, elle déclare l'ouverture de la séance à 12 h 04.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Cynthia Desbiens propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté et monsieur Pierre Boisvert seconde.

C.É. 026-20-21 L'ordre du jour est adopté à l'unanimité

3. LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 31 MARS 2021

Madame Catherine Cantin propose l'adoption du procès-verbal du 31 mars 2021 tel que présenté et madame Isabelle Myrand seconde.

C.É. 027-20-21 Il est adopté à l'unanimité tel que rédigé

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 31 MARS 2021

Il n'y a aucun suivi au procès-verbal.

5. INTERVENTION DU PUBLIC

Il n'y a aucune intervention du public.

DÉPÔT POUR APPROBATION :

6. FRAIS AFFÉRENTS 2021-2022

Monsieur Maxime Labbé (gestionnaire d'établissement) explique les 4 onglets de son document, et commente chacun d'eux. En voici les grandes lignes :

Il mentionne qu'il n'y a pas eu de grand changement versus le document de l'année dernière, mais il précise que c'est plus au niveau du département de bijouterie que le coût du matériel à augmenté, car le coffre d'outils sera plus complet suite à la demande des enseignants du département.

Madame Cynthia Desbiens se questionne sur le coût d'impression des documents pour son département, car elle mentionne qu'en raison de la pandémie ils impriment pour la plupart en PDF. Maxime Labbé propose d'en discuter l'année prochaine pour voir ce qui en est après la pandémie, mais il ne peut pas faire le changement immédiatement.

Monsieur Pierre Boisvert se questionne sur la possibilité de se faire rembourser des frais d'impression à la fin de leur formation s'ils ne les utilisent pas au complet. Monsieur Maxime Labbé précise que pour les étudiants de première année qui abandonnent un remboursement est possible, mais il devra revoir ce point l'an prochain pour effectuer certains ajustements et voir si tous les étudiants peuvent y avoir droit.

Madame Catherine Cantin propose l'adoption des « **Frais afférents 2021-2022** » tel que présenté et monsieur Pierre Boisvert seconde.

C.É. 028-20-21 Adopté à l'unanimité

DÉPÔT POUR ADOPTION :

7. BUDGET PRÉVISIONNEL DU CENTRE 2021-2022

Monsieur Maxime Labbé dépose et commente le document « **Budget de l'établissement initial 2021-2022** ». Il explique qu'en début d'année, il avait présenté aux Ressources financières un budget déficitaire de 262 786 \$. Par contre, en janvier 2021 en raison de la Covid-19 et des dépenses engendrées, le CFPMB préférerait déposer un budget révisé déficitaire de 192 000 \$ qui représentait un peu plus la réalité actuelle.

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 95 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement adopte le budget annuel du Centre proposé par le directeur du Centre, et le soumet à l'approbation du Centre de services scolaire des Découvreurs;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'adopter le budget de l'établissement à cette période de l'année;

Il est proposé par madame Isabelle Myrand et résolu que le « **Budget de l'établissement initial 2021-2022** » soit adopté selon le document déposé avec un

déficit de 102 932 \$, et que ce budget soit transmis au Centre de services scolaire des Découvreurs dans la forme prescrite et madame Véronique Desjardins seconde.

C.É. 029-20-21 Adopté à l'unanimité

DÉPÔT POUR INFORMATION :

8. INFORMATION SUR LES DOSSIERS EN COURS

- Nouvelle collaboration avec la compagnie Meubles RD pour la RAC en Vente-Conseil
- Départ à la retraite de monsieur François Noël et de monsieur Gérard Morissette dans le département Lancement d'une entreprise thématique
- Entrée en fonction du nouveau site Web depuis le 23 avril dernier
- Lancement à l'automne du nouveau programme de photographie individualisé
- Entrée en dessin (classe) le 10 mai
- Il reste environ 6 places en photographie pour la rentrée de septembre 2021
- Impact du programme PARAF pour tous les programmes il y a une quinzaine d'élèves en attente d'un verdict

9. AUTRES SUJETS

Il n'y a aucun nouveau sujet.

10. QUESTION ET DEMANDES DES MEMBRES

Monsieur Pierre Boisvert aimerait savoir à quel moment aura lieu l'élection des membres du CÉ, car son mandat vient à échéance. Monsieur Daniel Frenette mentionne que ce sera à l'automne.

11. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre est prévue le mercredi 13 octobre 2021.

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

C.É. 030-20-21 L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé à 12 h 59 par madame Cynthia Desbiens appuyé par madame Marie-Claude Rousseau que la séance soit levée.

Daniel Frenette
Directeur

Lanie Desrochers
Présidente